

Monsieur Denis BOUAD DEPARTEMENT DU GARD

3 rue Guillemette 30044 NIMES

Sumène, le 12 septembre 2019

Objet: STATION D'EPURATION

Copie Madame J.Gras, Sous-Préfète du Vigan Copie Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Copie aux Conseillers Départementaux

Monsieur Le Président,

En date du 10 août dernier, nous avons fait part à Mr Le Préfet de nos difficultés à finaliser notre projet de Station d'épuration et à tenir le délai de début des travaux en janvier 2020, comme nous l'avions projeté.

Comme vous le savez certainement le total des montants d'attribution des subventions accordées par le Département du Gard et l'Agence de l'eau s'élèvent à 1.461.378€, représentant 49% du budget global.

Le reste à financer pour la commune est de 989 517,60 € qui devront être financés par l'emprunt. La mise en séparatif des parties les plus dégradées du réseau et la mise en conformité de l'assainissement de Pont d'Hérault sont aussi des urgences à mettre en œuvre, pour un coût respectif d'1 200 000 € et entre 600 000€ et 800 000€ selon l'option choisie.

Notre commune ne peut faire face à l'ensemble de ces investissements sans l'appui conséguent des différentes administrations.

Devant cette impasse, nous avons sollicité de la part de l'Etat un complément de financement exceptionnel à hauteur de 500 000€ pour la première opération, convaincus que cette station d'épuration doit voir le jour dans les meilleurs délais.

Sans une aide supplémentaire, les estimatifs d'impact sur le prix de l'eau montrent une augmentation conséquente du prix de l'eau et de l'assainissement.(cf document annexe).

La municipalité ne peut envisager une telle augmentation vu le revenu moyen de la population de Sumène. D'autre part, il est nécessaire de tenir compte du futur transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement et de se maintenir dans des coûts qui ne grèveraient pas un futur positionnement à l'intérieur de notre Communauté de communes.

Nous sommes maintenant dans une situation pressante, devant finaliser notre plan de financement pour lancer les opérations dès janvier 2020.

Nous espérons obtenir de votre part une aide complémentaire aux subventions déjà attribuées, sachant qu'une éventuelle DETR pourrait compléter en 2020.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de l'intérêt que vous portez à notre dossier, et vous prions de croire à l'assurance de nos sincères et dévouées salutations.

Jérôme Morali, Maire